



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 27 décembre 2016

Pour signaler un problème en mer, appelez le CROSS au 196

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de La Réunion, au même titre que les autres centres d'urgence (SAMU, CODIS), dispose d'un **numéro d'appel d'urgence abrégé, le 196**. Ce numéro permet une mise en contact téléphonique directe avec le CROSS, chargé de la coordination du sauvetage en mer, et lui permet d'engager plus rapidement l'envoi de moyens adaptés à la situation d'urgence.

- ✓ Avec le 196, le CROSS est considéré réglementairement comme un service d'urgence et peut solliciter les opérateurs de téléphonie d'une demande de localisation d'une personne détentriche d'un téléphone portable afin de renforcer l'efficacité de la réponse à une demande de secours.
 - ✓ Avec le 196, c'est l'assurance d'être en contact avec des professionnels du sauvetage en mer capables de répondre efficacement à une demande de secours.
- ➔ Attention, le 196 ne se substitue pas en mer à la VHF, prioritaire pour alerter et rester en contact avec le CROSS et les moyens de secours.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

